implid AUDIT

ASSOCIATION DEVELOPPEMENT EMPLOI FORMATION PLUS - ADEF +
Association Loi 1901

2 rue de Bourgogne
03000 MOULINS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

implid AUDIT

ASSOCIATION DEVELOPPEMENT EMPLOI FORMATION PLUS - ADEF +
Association Loi 1901

2 rue de Bourgogne
03000 MOULINS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée générale,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Développement Emploi Formation Plus - ADEF +, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration le 06 juillet 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration arrêté le 6 juillet 2020 dans le contexte mentionné au premier paragraphe de ce rapport et dans les autres documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreur.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Clermont-Ferrand, le 9 septembre 2020

Le Commissaire aux Comptes
implid Audit

Philippe SAULNIER
Associé

AUVERGNE AUVERCO
Expertise | Révision | Conseil

BILAN - ACTIF

ASSO ADEF PLUS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ACTIF	Valeurs au 31/12/19 Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes	% de l'actif	Valeurs au 31/12/18	% de l'actif
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	24 553	23 977	577		1 157	
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles				3		3
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages						
Autres immobilisations corporelles	413 753	328 099	85 654		87 852	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)				1		1
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés	13 000		13 000			
Prêts						
Autres immobilisations financières	26 399		26 399		26 266	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	**477 705**	**352 075**	**125 630**	**4**	**115 275**	**4**
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes	9 626		9 626		11 258	
Créances				66		85
Clients (3)	1 818 930		1 818 930		1 583 971	
Clients douteux, litigieux (3)	410 413	338 667	71 746		51 346	
Clients factures à établir (3)	350		350		532 782	
Autres créances (3)	278 985		278 985		627 960	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement				1		1
Actions propres						
Autres titres	41 168		41 168		41 168	
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	911 294		911 294	28	311 078	9
Charges constatées d'avance (3)	19 639		19 639	1	16 413	1
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**3 490 406**	**338 667**	**3 151 739**	**96**	**3 175 977**	**97**
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	**3 968 111**	**690 742**	**3 277 369**	**100**	**3 291 252**	**100**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

AUVERGNE
AUVERCO
Expertise | Révision | Conseil

BILAN - PASSIF

ASSO ADEF PLUS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PASSIF

	Valeurs au 31/12/19	% du passif	Valeurs au 31/12/18	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 0)	1 380 814	42	1 351 952	41
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	49 170	2	28 862	1
SITUATION NETTE	1 429 984	44	1 380 814	42
Subventions d'investissement	1 663		4 441	
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**1 431 647**	**44**	**1 385 255**	**42**
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges			38 724	
TOTAL PROVISIONS			**38 724**	**1**
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	755		702	
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	10 984		11 174	
Fournisseurs	112 937	3	278 920	8
Fournisseurs, factures non parvenues	163 530	5	98 242	3
Dettes fiscales et sociales	1 128 114	34	1 200 613	36
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	400 268	12	260 060	8
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	29 136	1	17 561	1
TOTAL DETTES	**1 845 723**	**56**	**1 867 273**	**57**
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	**3 277 369**	**100**	**3 291 252**	**100**
(1) Dont à plus d'un an				
(1) Dont à moins d'un an	*1 845 723*		*1 867 273*	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				

AUVERGNE
AUVERCO
Expertise | Révision | Conseil

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

ASSO ADEF PLUS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Du 01/01/18 Au 31/12/18	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	6 487 382	100	5 963 592	100	523 790	9
Montant net du chiffre d'affaires	**6 487 382**	**100**	**5 963 592**	**100**	**523 790**	**9**
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	990 710	15	939 225	16	51 485	5
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	15 942		81 513	1	-65 571	-80
Autres produits	2 111		1 239		871	70
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**7 496 145**	**116**	**6 985 569**	**117**	**510 576**	**7**
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	825 818	13	786 091	13	39 727	5
Impôts, taxes et versements assimilés	170 512	3	208 789	4	-38 278	-18
Salaires et traitements	5 000 446	77	4 698 018	79	302 427	6
Charges sociales	1 235 547	19	1 165 712	20	69 835	6
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	31 439		35 997	1	-4 558	-13
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	111 145	2	7 651		103 494	
Dotations aux provisions						
Autres charges	62 773	1	59 602	1	3 171	5
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**7 437 679**	**115**	**6 961 860**	**117**	**475 820**	**7**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**58 466**	**1**	**23 710**		**34 756**	**147**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs — *8 764* — *3 031*
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs — *5 019* — *1 171*

AUVERGNE
AUVERCO
Expertise | Révision | Conseil

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

ASSO ADEF PLUS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Du 01/01/18 Au 31/12/18	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	100		80		20	25
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	**100**		**80**		**20**	**25**
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	3				3	
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	**3**				**3**	
RÉSULTAT FINANCIER	**98**		**80**		**17**	**21**
RÉSULTAT COURANT avant impôts	**58 563**	**1**	**23 790**		**34 773**	**146**
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	9 137		3 545		5 591	158
Sur opérations en capital	2 778		3 701		-923	-25
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges	38 724	1			38 724	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	**50 639**	**1**	**7 246**		**43 392**	**599**
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	60 039	1	2 175		57 864	
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.	-7				-7	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	**60 032**	**1**	**2 175**		**57 857**	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-9 393**		**5 072**		**-14 465**	**-285**
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices						
TOTAL DES PRODUITS	**7 546 884**	**116**	**6 992 896**	**117**	**553 988**	**8**
TOTAL DES CHARGES	**7 497 714**	**116**	**6 964 034**	**117**	**533 680**	**8**
Bénéfice ou Perte	**49 170**	**1**	**28 862**		**20 308**	**70**

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 3 277 369.20 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 49 170.09 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Ces comptes annuels ont été établis le 29/06/2020.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Litige salarié :

L'association a été convoquée devant le conseil des prud'hommes à la suite d'un litige avec un ancien salarié. Par jugement du 29/05/2017, l'association a été condamnée à verser la somme de 38 724 € au salarié. L'association a fait appel de cette décision.

Au 31/12/2017, l'association avait constaté en charge exceptionnelle une provision pour risque à hauteur de cette condamnation, soit 38 724 €. Cette provision avait été maintenue au 31/12/2018.

L'arrêt rendu par la cour d'appel le 10/09/2019, a condamné l'association à verser la somme de 57 343 € au salarié dont 47 783 € comptabilisés en charges exceptionnelles.

La provision a été reprise dans son intégralité.

Le résultat de l'exercice est impacté négativement de 25 412 €.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	10 ans
- Matériel de transport	3 à 5 ans
- Mobilier de bureau	3 à 10 ans
- Matériel de bureau	1 à 5 ans
- Logiciels	1 à 3 ans

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

AUVERGNE
AUVERCO
Expertise | Révision | Conseil

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

ASSO ADEF PLUS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	Augmentations acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
INCORPOR.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	24 553		
CORPORELLES	Terrains				
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre			
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui			
CORPORELLES	Constructions	Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
CORPORELLES	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
CORPORELLES	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers	137 779		15 493
CORPORELLES	Autres immos corporelles	Matériel de transport	121 069		8 993
CORPORELLES	Autres immos corporelles	Matériel de bureau & mobilier informatique	128 160		4 168
CORPORELLES	Autres immos corporelles	Emballages récupérables & divers			
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours				
CORPORELLES	Avances et acomptes				
		TOTAL	387 007		28 654
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
FINANCIERES	Autres participations				
FINANCIERES	Autres titres immobilisés				13 000
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières		26 266		133
		TOTAL	26 266		13 133
		TOTAL GENERAL	437 827		41 787

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions par virt poste	Diminutions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
INCORPOR.	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			24 553	
CORPORELLES	Terrains					
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre				
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui				
CORPORELLES	Constructions	Inst. gal. agen. amé. cons				
CORPORELLES	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
CORPORELLES	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers			153 272	
CORPORELLES	Autres immos corporelles	Matériel de transport			130 062	
CORPORELLES	Autres immos corporelles	Mat. bureau, inform., mobilier		1 908	130 419	
CORPORELLES	Autres immos corporelles	Emb. récupérables & divers				
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours					
CORPORELLES	Avances et acomptes					
		TOTAL		1 908	413 753	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
FINANCIERES	Autres participations					
FINANCIERES	Autres titres immobilisés				13 000	
FINANCIERES	Prêts & autres immob. financières				26 399	
		TOTAL			39 399	
		TOTAL GENERAL		1 908	477 705	

Mission de présentation des comptes annuels - Voir l'attestation du profess ennel de l'exercice comptable

AUVERGNE AUVERCO
Expertise | Révision | Conseil

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

ASSO ADEF PLUS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, dévelop.	**TOTAL**				
Autres immobilisations incorporelles	**TOTAL**	23 396	580		23 976
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	77 056	14 020		91 076
	Matériel de transport	113 711	6 757		120 468
	Mat. bureau et informatiq., mob.	108 389	10 074	1 908	116 555
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	299 155	30 852	1 908	328 099
	TOTAL GENERAL	**322 552**	**31 432**	**1 908**	**352 075**

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	**TOTAL**							
A. Immob. incorpor.	**TOTAL**							
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

AUVERGNE AUVERCO
Expertise | Révision | Conseil

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

ASSO ADEF PLUS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions — Sur sol propre				
Constructions — Sur sol d'autrui				
Constructions — Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Autres immobs corporelles — Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immobs corporelles — Matériel de transport				
Autres immobs corporelles — Mat. bureau et mob. informatique				
Autres immobs corporelles — Emballages récupérables divers				
Immobs financières — Titres mis en équivalence				
Immobs financières — Titres de participations				
Immobs financières — Autres				
TOTAL				
Stocks				
Créances	236 681	111 145	9 160	338 667
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GÉNÉRAL	**236 681**	**111 145**	**9 160**	**338 667**

ACTIF CIRCULANT

ASSO ADEF PLUS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	26 399		26 399
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	410 413		410 413
	Autres créances clients	1 819 280	1 819 280	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	100	100	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	208	208	
	Etat & autres coll. publiques — Impôts sur les bénéfices	5 280	5 280	
	Etat & autres coll. publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	91 846	91 846	
	Etat & autres coll. publiques — Autres impôts, taxes & versements assimilés	72 046	72 046	
	Etat & autres coll. publiques — Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	119 132	119 132	
	Charges constatées d'avance	19 639	19 639	
	TOTAUX	**2 564 343**	**2 127 531**	**436 812**

Renvois (1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	19 639
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**19 639**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	350
Autres créances	72 254
Disponibilités	201
TOTAL	**72 805**

AUVERGNE
AUVERCO
Expertise | Révision | Conseil

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

ASSO ADEF PLUS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine	755	755		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		276 467	276 467		
Personnel & comptes rattachés		346 368	346 368		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		310 678	310 678		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	397 323	397 323		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	73 744	73 744		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		411 251	411 251		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		29 136	29 136		
	TOTAUX	**1 845 723**	**1 845 723**		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

Mission de présentation des comptes annuels - Avec attestation du professionnel de l'expertise comptable

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	29 136
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	**29 136**

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	755
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	163 530
Dettes fiscales et sociales	275 099
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	12 389
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**451 773**

ENGAGEMENTS

ASSO ADEF PLUS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
Caution societe generale sur activité de travail temporaire (8% CA N-1)	477 087					477 087
TOTAL	**477 087**					**477 087**

Mission de présentation des comptes annuels - voir attestation du professionnel de l'expertise comptable

AUVERGNE AUVERCO
Expertise | Révision | Conseil

HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

ASSO ADEF PLUS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

COMMISSAIRES AUX COMPTES

DS COMMISSARIAT
6 RUE PETIT
LE MAJESTIC
03200 VICHY

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	8 641	8 632
TOTAL	**8 641**	**8 632**

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

ASSO ADEF PLUS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
PENALITES, AMENDES	55	
CHARGES ET PRODUITS EXCEPT DIVERS	3 539	373
DOMMAGES INTERETS, INDEMN LICENCIEMENT	51 426	
CHARGES ET PRODUITS EXCEPT SUR EX ANTERIEURS	5 019	8 764
AMORT EXCEPTIONNEL	-7	
SUBV INVESTISSEMENT VIREE AU RESULTAT		2 778
REPRISE PROVISION SUR CHARGES		38 724
TOTAL	**60 032**	**50 639**

AUVERGNE
AUVERCO
Expertise | Révision | Conseil

ANNEXE COVID-19

ASSO ADEF PLUS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Introduction

Cette annexe ne concerne que les exercices postérieurs au 30/12/2019.

Cette annexe peut être complétée par toutes les sociétés concernées par l'obligation de fournir une annexe suivant les seuils en application, mais aussi les entreprises qui souhaitent les produire.

Information au titre d'un évènement post-clôture

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur à la clôture de l'exercice qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 29/06/2020, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31/12/2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet évènement et de ses conséquences.

Information au titre de l'impact de l'épidémie de Covid-19 sur l'activité de l'entreprise postérieurement à la clôture de l'exercice

Conformément aux dispositions du PCG1 sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a un ou des impacts significatifs sur son activité depuis le 1er janvier 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation,

Conséquence de cette épidémie :

- Une diminution du chiffre d'affaires de %

1 042 580 € (soit 52 129 H * 20 €) sur la période de mars à mai 2020 comparée à la même période en 2019.

Mise au chômage partiel de certains salariés pour un total de 8 853 heures.

Eu égard à une situation extrêmement évolutive, il est difficile d'en estimer les impacts financiers.
A la date d'arrêté des comptes de l'entreprise (le 29/06/2020), celle-ci n'est pas en mesure de chiffrer, à ce stade, l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

L'entreprise a toutefois mis en action un plan de continuité de l'activité en utilisant les mesures suivantes :

Eu égard à ces mesures et à la situation de l'entreprise :

- il n'a pas été demandé de prêt garanti par l'Etat à ce jour.

à la date de l'arrêté des comptes (le 29/06/2020), l'entreprise estime que son activité a été maintenue de manière satisfaisante.